

## ***A l'attention des présidents de Clubs du Var et des Alpes Maritimes, Copie aux présidents de Comités Départementaux***

### ***Lu dans la presse***

#### **Faits divers. Un jeune garçon poignarde un arbitre à la sortie d'un match de Basket.**

**Ronseaux les mines, samedi 14 Février 17h30** – A la suite d'un match de Basket Ball, Un jeune garçon de 14 ans : Paul X. croise dans la rue un des 2 arbitres de la rencontre : Julien Reffery, sort un poignard de la poche de sa parka et lui assène violement 4 coups de couteau dans l'abdomen et la poitrine. Le jeune Julien âgé de 15 ans décède rapidement avant l'arrivée des secours.

Le coupable présumé est rapidement interpellé par les passants et confié à la Police nationale.

Interrogé sur l'affaire, le Procureur de la République déclare :

« Ce jeune garçon, d'une nature instable depuis le départ de son père, vit seul avec sa mère, et sa seule passion : le Basket Ball qu'il pratique au club municipal de Ronseaux.

Le poignard qu'il a utilisé pour frapper à 4 reprises le jeune Julien était le dernier cadeau de son père, et il le portait toujours sur lui, à l'insu de son entourage.

Selon le témoignage de sa mère, il avait reporté secrètement une grosse partie de son admiration et de son

amour pour son père parti vers son entraîneur de Basket : M Trainy âgé de 48 ans.

Durant le match, ce même entraîneur mécontent du déroulement de la rencontre s'en est pris verbalement aux 2 jeunes arbitres tous deux âgés de 15 ans leur reprochant leurs imperfections.

Les jeunes joueurs ont quittés le terrain sur un énorme sentiment de frustration exacerbé par le comportement de leur entraîneur.

Paul croisant alors Julien, diabolisé à ses yeux par le comportement de son entraîneur n'hésite pas, et pour venger son équipe et son mentor sort son couteau et frappe sans même un mot, à 4 reprises le jeune arbitre qui décédera, avant que les secours n'aient même été prévenus ; cœur, poumon et intestins perforés. »

Le jeune Paul est écroué et sera déféré devant le juge pour enfant dès demain. Un soutien psychologique a été mis en place pour les autres joueurs de l'équipe et le second arbitre.

Soyez rassurés ; ceci n'est qu'une fiction... Un peu brutale, mais peut-être pas si éloignée de la vérité que cela.

Lors du Clinic 2009, le 8 Février dernier à Cagnes sur Mer, M Alain Weisz, devant 300 personnes dont plus de 250 entraîneurs de Basket, a commencé sa prestation par un petit discours sur les motivations et les responsabilités du rôle de l'entraîneur, notamment envers des enfants.

*« ...Les mots envers des enfants, les brimades, les félicitations émises par un coach restent gravées dans leur esprit toute leur vie... L'impact que vous avez sur les enfants est très important et ne doit pas être pris à la légère... »*

Le rôle de l'entraîneur est primordial pour enseigner le basket aux enfants, mais aussi pour les construire dans leur vie autant que les parents et l'école. Les notions de respect (des autres, de soi-même, de l'autorité, du matériel,..) doivent ressortir lors de chaque entraînement et chaque match.

Il est inadmissible de voir et d'entendre des entraîneurs, qui plus est des adultes, s'en prendre à des enfants, joueurs, adversaires ou arbitres sortant d'une école d'arbitrage, les humiliant voire les insultant devant joueurs et parents. Bien entendu, les parents tout à « l'injustice » portée à leur petit prodige, et confortés par le comportement du coach : « Celui qui sait », s'en donnent alors à cœur joie pour en rajouter oubliant eux aussi à qui ils s'adressent. Si ce n'est encore que de la violence verbale, on passe parfois à deux doigts du dérapage...

Ce scénario, bien réel celui là, nous y assistons presque chaque semaine dans au moins un gymnase de la région.

Que le système ne soit pas parfait ? C'est une évidence. Les arbitres ne sont pas tous bons, pas assez formés, manquent d'assiduité,... On passe tous assez de temps dans les gymnases pour s'en rendre compte.

Est-ce une raison pour s'en prendre aux plus jeunes, aux nouveaux et aux plus fragiles pour les humilier ainsi, les insulter ?

*Un bref rappel de la loi Française :*

**La loi du 23 octobre 2006 a créé les nouveaux articles L 223-1, L 223-2 et L 223-3 dans le code du sport.**

*L'article L 223-1 pose le principe de l'indépendance et de l'impartialité des arbitres dans l'exercice de leur mission. Ils garantissent l'application des règlements édictés par la fédération délégataire à laquelle ils sont licenciés et le bon déroulement de la règle du jeu du terrain.*

*L'article L 223-2 fait bénéficier les arbitres de la **protection pénale spécifique accordée aux personnes chargées d'une mission de service public. Les violences ou les menaces à l'encontre des arbitres dans l'exercice de leur mission seront désormais considérées comme des violences ou des menaces aggravées, passibles des peines renforcées prévues par le code pénal.***

Enfin, avec de telles pratiques ajoutées aux autres problèmes de l'arbitrage, qu'en est-il de la l'avenir de notre Basket ?

Les jeunes arbitres, devant la difficulté de trouver du temps pour l'arbitrage, entre les études, souvent les matchs et l'entraînement voir le coaching ; devant l'hostilité de plus en plus souvent montrée envers eux, devant le manque de soutien, abandonnent rapidement ce rôle.

De plus en plus d'arbitres démotivés ne se déplacent même plus, et « oublient » de prévenir.

On va donc vers une pénurie évidente d'arbitres, d'une part, et un raccourcissement de leur période d'arbitrage, d'autre part ; d'où un grave manque d'arbitres expérimentés.

Il devient évident qu'à ce rythme, si personne ne réagit, on va, comme dans certaines ligues, ne plus assurer d'arbitrage dans les catégories Benjamins voir minimes ; le Club recevant ayant à charge de fournir l'arbitrage.

Nous avons décidé, à la Ligue Côte d'Azur de Basket, ainsi que dans les deux Comités des Alpes Maritimes et du Var, de travailler sur cette problématique ; en concertation avec les Clubs afin de trouver non pas LA solution, mais des bribes de solutions à ce problème.

Lors du dernier Comité Directeur de la Ligue, de nombreuses idées – pistes de travail – ont été émises. En voici quelques unes :

- Dispenser une formation à l'arbitrage lors des formations d'entraîneur.
- Etablir une Charte sur le respect entre les clubs, les Comités et la Ligue.
- Renforcer l'image de l'arbitre dans les clubs, notamment des jeunes arbitres du club.
- Améliorer le suivi des jeunes arbitres avec une notion de tuteur
- ...

Les clubs seront au cœur du dispositif, aussi nous proposons d'organiser des consultations dans tous les secteurs géographiques de la ligue en présence des présidents de clubs accompagnés de leur responsable FORMATION et d'élus du comité départemental et de la ligue. Un calendrier est en train de se mettre en place, et certains d'entre vous ont déjà reçu une convocation à une réunion de zone.

A la suite de cette consultation, nous envisagerons les actions à mener, afin de faire évoluer cette situation et sortir de cette impasse. En parallèle, un projet de Charte vous sera proposé prochainement.

Dans l'attente, recevez, Mesdames et Messieurs les Présidents, nos meilleurs sentiments sportifs.

Le président de la Commission Technique

Pascal BELLIN

Le Président

Patrick COLLETTE